

Politique d'annulation

Conditions d'annulations valides pour tous les voyages organisés par l'entreprise MagicBus

Je ne peux plus participer, que dois-je faire?

Nous faisons en sorte que notre organisation soit la plus souple possible en termes d'annulations. Nous nous rendons bien compte que c'est difficile d'accepter qu'on ne puisse pas partir et que c'est encore pire quand on ne peut pas récupérer les frais d'inscription.

C'est pourquoi, nous encourageons tout le monde à prendre l'assurance annulation lors de l'inscription. Ce n'est pas cher, et vous pouvez économiser beaucoup d'argent. Cette assurance annulation vient souvent avec l'assurance Voyage (pour les accidents pendant le séjour) et est assurée par Allianz, la police d'assurance.

1. REMPLACEMENTS

Tu ne peux plus venir mais tu as trouvé quelqu'un qui voudrait aller à ta place ? Super! Il est possible de se faire remplacer sans assurance annulation.

Conditions

Tu dois mentionner ton remplacement au moins 7 jours ouvrable avant le départ. Tu peux nous appeler ou nous envoyer un e-mail via hello@magicbusworld.com

Comment ça se passe?

Nous te demanderons de nous communiquer les coordonnées de ton remplaçant. Puis tu n'auras plus qu'a tarranger avec lui pour l'aspect financier: il t'incombes d'organiser le remboursement du séjour avec la personne qui te remplace.

2. ANNULATION AVEC L'ASSURANCE

Tu ne trouves pas de remplacement et tu as pris l'assurance annulations lors de ton inscription? Aucun problème, tu vas pouvoir récupérer ton argent sous certaines conditions.

Conditions

à completer

Que dois-je faire?

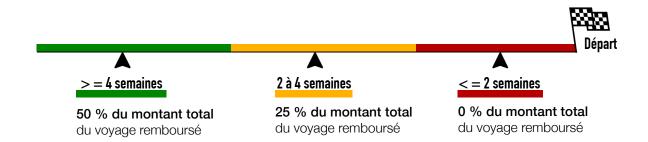
à compléter

Quand et comment récuperer mon argent?

à compléter

2. ANNULATION SANS L'ASSURANCE

Malheureusement, tu ne seras pas remboursé si tu as choisi de ne pas souscrire l'assurance annulation facultative. Mais voici les modalités d'annulations applicables:



Pour toute annulation, merci de nous contacter à hello@magicbusworld.com.